

Compte-rendu du Conseil d'administration du CCAS
Du 13/04/2021

L'an deux mil vingt et un, le treize avril, à 8h30, le Conseil d'administration dûment convoqué le 30 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BRUSCHINI Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 9 présents : 8 votants : 8

Présents : Jean-Jacques BRUSCHINI, Catherine NOIN, Geneviève LESTRAT, Murielle VALLON, Monique LANTILLON, DELAUNAY Gérard, Denise GRASSOT, Julie ALGOUD.

Absents :

Excusés : Jill MARTIN

Secrétaire : Catherine NOIN

SEANCE OUVERTE A 8H35

Ajout d'un point à l'ordre du jour : subvention à l'ombre de la tour approuvé à l'unanimité.

1) **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

La Vice-Présidente présente au Conseil d'administration les résultats de l'exercice 2020 du budget. Les résultats du compte administratif sont en concordance avec le compte de gestion présenté par le comptable.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes réalisées	4 700.00 €
Dépenses réalisées	2 857.31 €
Excédent de clôture	1 842.69 €
Reports de l'exercice 2020	3 373.79 €

RESULTATS DE CLOTURE + 5 216.48 €

Le Conseil d'administration, en l'absence du président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- d'approuver le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2020 du CCAS.

2) **AFFECTATION DES RESULTAS 2020**

La vice-Présidente présente les comptes de résultats du CCAS de l'année 2020.

Excédent 2020 à reporter : 5 216.48 euros

Elle propose de reporter l'intégralité de cet excédent en fonctionnement au 002.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- d'approuver l'affectation des résultats 2020 comme ci-dessus énoncés.

3) APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2021

Le Président présente au Conseil d'administration le budget primitif 2021.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- d'approuver le budget primitif 2021 du CCAS.

4) POINT SUR LES COLIS DES ANCIENS

110 Colis et repas ont été distribués en 2019

145 colis distribués en 2020

5) SUBVENTION A L'OMBRE DE LA TOUR

La Vice-Présidente présente une demande de subvention de l'association « A l'ombre de la tour » de Crest dont le but est d'améliorer le quotidien des personnes âgées résidant dans les 4 services de gériatrie de l'hôpital de Crest.

L'association propose des activités telles que animations journalières (chorale, loto, jeux de société, ateliers de peinture...) accompagnement individualisé de quelques résidents par un groupe de parole avec l'intervention d'une psychologue, apéritif du dimanche, animations par des professionnels avec goûter offert.

Quelques personnes âgées de la commune d'Upie profitent des actions de cette association.

La vice-présidente propose de leur verser 200 € de subvention.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- de verser une subvention de 200 € à l'association de Crest « A l'ombre de la Tour ».

6) QUESTIONS DIVERSES

- Réflexion sur le fait de célébrer les anniversaires à venir de nos centenaires.

SEANCE LEVEE A 9H30

La secrétaire,

Catherine NOIN

